

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN  
DU TERRITOIRE DE BELFORT





# SOMMAIRE

ORGANISATION DU SMTC

ACTIVITÉ 2020

L'OFFRE TRIPLE-PLAY : BILAN 2020

LA COMMUNICATION EN 2020



# LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT

## UNE INSTANCE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ TERRITORIALE

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort a la responsabilité d'organiser et de mettre à disposition un service public de transport en commun de personnes. Cas unique en France, sa compétence couvre l'ensemble du département.

### ORGANISATION

Le SMTC est l'autorité organisatrice de mobilité durable du Territoire de Belfort.

En 2003, le ressort territorial (ex PTU) représentait 54 communes soit 127 120 habitants.

Depuis l'adhésion des communautés de communes en lieu et place des communes, le ressort territorial couvre la totalité du département, soit 101 communes (environ 145 000 habitants), ce qui est unique en France.

Dans un souci de développement durable, il met en oeuvre une politique globale de transport favorisant le transport collectif et adaptée tout autant à la pendularité qu'aux nouveaux modes de vie.

Afin de favoriser l'intermodalité, il développe une offre innovante et diversifiée prenant en compte la totalité de la chaîne de déplacements. A cet effet, il réalise et gère les infrastructures et équipements affectés au transport, il met en place des services et des outils de décision tels que les comptes de déplacements, les services de conseil en mobilité pour les collectivités et services d'information multimodale.

### LA LOI NOTRe, VERS UNE RÉORGANISATION DES STATUTS DU SMTC

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République a amené le SMTC à renouveler ses instances.

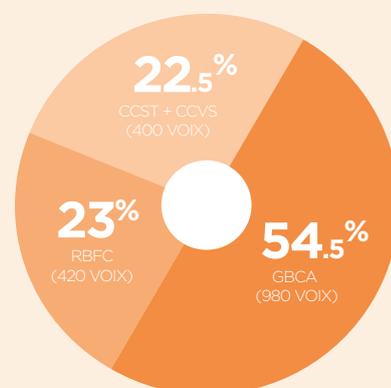
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communautés de communes du Territoire de Belfort ont dû fusionner :

» la Communauté d'Agglomération Belfortaine (CAB) avec la Communauté de Communes du Tilleul et de la Bourbeuse (CCTB) pour devenir le **Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA)**.

» La Communauté de Communes de la Haute Savoureuse avec la Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien pour devenir la **Communauté de Communes des Vosges du Sud (CCVS)**.

Aucun changement n'a été opéré pour la **Communauté de Communes du Sud Territoire (CCST)**.

Deuxième effet de la loi NOTRe, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017, la **Région Bourgogne-Franche-Comté (RBFC)** s'est substituée au Conseil Départemental du Territoire de Belfort entraînant une réorganisation des statuts et une nouvelle répartition des voix au sein du SMTC.



— Répartition au sein du SMTC

## FONCTIONNEMENT

### Le conseil syndical (depuis le 01/09/2017)

Le conseil syndical du SMTC est composé de 30 délégués répartis ainsi :

- » 14 délégués pour le Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA)
- » 6 délégués pour la Communauté de Communes du Sud Territoire (CCST)
- » 4 délégués pour la Communauté de Communes des Vosges du Sud (CCVS)
- » 6 délégués pour la Région Bourgogne-Franche-Comté (RBFC)

### Décisions du conseil syndical

Le conseil syndical prend ses décisions à la majorité des voix détenues par les délégués présents et représentés. La fréquence des réunions est au moins trimestrielle afin d'assurer un suivi administratif et financier efficace.

Les délégués du SMTC détiennent un nombre total de 1 800 voix réparties entre les trois « collèges institutionnels » que sont la Région Bourgogne-Franche-Comté (RBFC), le Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA) et le groupe « Communautés de Communes » (CCST et CCVS).

### Le bureau

Le bureau est composé de 8 membres dont :

- » 4 pour le Grand Belfort Communauté d'Agglomération
- » 2 pour les Communautés de Communes
- » 2 pour la Région Bourgogne-Franche-Comté

Le bureau peut recevoir la délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

**du vote** du budget de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances,

**de l'approbation** du compte administratif,

**des dispositions** à caractère budgétaire des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat,

**de l'adhésion** du syndicat à un établissement public,

**de la délégation** de la gestion d'un service public,

**des questions** qui requièrent un vote à la majorité qualifiée.

## LE CONSEIL SYNDICAL DU SMTC

### LE PRÉSIDENT, SON RÔLE

Le Président est l'organe exécutif du syndicat.

Il prépare et exécute les délibérations du conseil syndical. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes du syndicat. Le Président est le chef des services du syndicat. Il est seul chargé de l'administration du syndicat, mais il peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents et en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers, à d'autres membres du bureau.

Il peut également donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature, au directeur général des services. Ces délégations subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées.

### LES MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL

Le 10 septembre 2020, l'ensemble des instances du SMTC ont été renouvelées.  
Sa composition est la suivante :

Le Président : **Roland JACQUEMIN**

L'Exécutif : 8 membres dont 5 vice-présidents

#### GRAND BELFORT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Corinne AYMONIER

Jacques BONIN

Marie-France BONNANS-WEBER

Ian BOUCARD

Loubna CHEKOUAT

Miltiade CONSTANTAKATOS

Eric GILBERT

Stéphane GUYOD

**Roland JACQUEMIN**

Michaël JAGER

Tony KNEIP

Michel MERLET

Jean-Paul MOUTARLIER

Jean-François ROUSSEAU

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

Jacques ALEXANDRE

Catherine CLAYEUX

Jean-Louis HOTTLET

Sandrine LARCHER

Cédric PERRIN

Jérôme TOURNU

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD

Christian CODDET

Jonathan GROSCLAUDE

Fatima MAMMAR

Didier VALLVERDU

#### RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Myriam CHIAPPA-KIGER

Maude CLAVEQUIN

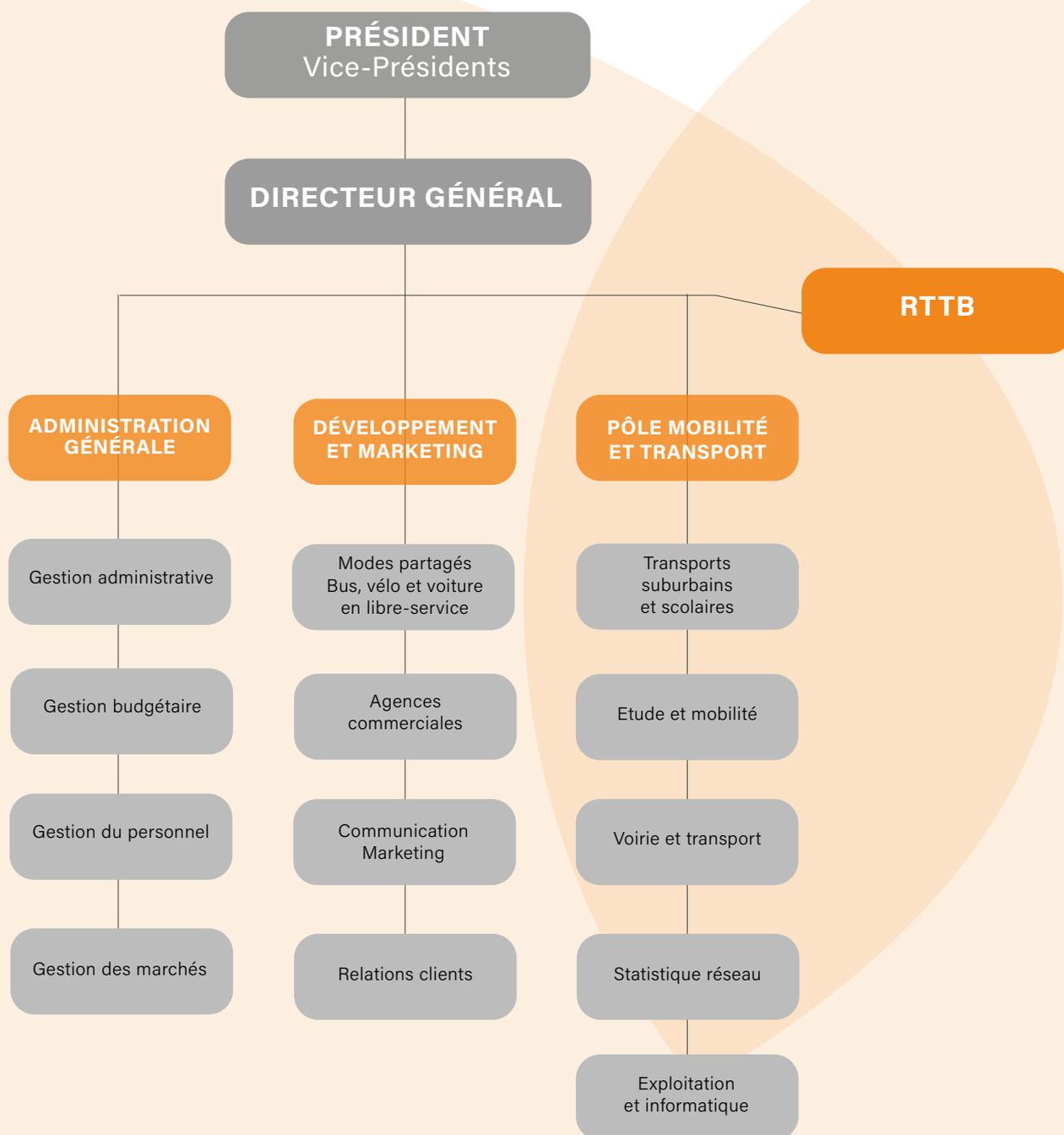
Francis COTTET

Salima INEZARENE

**Michel NEUGNOT**

Frédéric PONCET

# LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT



## UN RÉSEAU À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT

Depuis la création de la marque Optymo en septembre 2007, l'approche « service client » est au centre de la politique du SMTC et doit rester un élément structurant de la politique de mobilité. Optymo c'est une rupture radicale avec le monde du transport en commun. L'approche client que nous avons développée permet d'optimiser l'offre de transports en commun en ajustant la production de l'offre aux besoins sociaux et territoriaux.

La révolution Optymo a pu être déployée en totalité en 2013 et constitue la mise en application des décisions annoncées dans le contrat de mobilité de 2008. Pour rappel, ce document fixait les grands enjeux et les orientations du SMTC pour satisfaire les objectifs politiques définis, à savoir : augmenter le pouvoir d'achat des ménages, lutter contre l'exclusion, préserver la santé publique et garantir un développement équilibré des territoires.

Le système Optymo a été conçu et déployé progressivement avec un remaniement des lignes urbaines et suburbaines, des dessertes et des fréquences pour s'adapter aux flux des utilisateurs.

L'offre vélo en libre-service (VLS) est déployée sur la Ville de Belfort ainsi que sur les communes de Bavilliers, Cravanche, Offemont, Essert et Valdoie. Au total, il y a 270 vélos répartis en 31 stations commerciales. En décembre 2013, les autos en libre-service (ALS) sont venues compléter l'offre de mobilité Optymo. Aujourd'hui, 73 voitures : citadines, berlines et utilitaires sont mises à disposition sur Belfort, Danjoutin, Bavilliers, Essert, Cravanche, Valdoie et Offemont.

Les trois services, bus, vélo et voiture sont accessibles avec le Pass Optymo.

L'offre de transport mise en place par le SMTC couvre l'ensemble du département du Territoire de Belfort, avec des niveaux de service en adéquation avec la densité de population. Cette offre est confiée à différents intervenants :

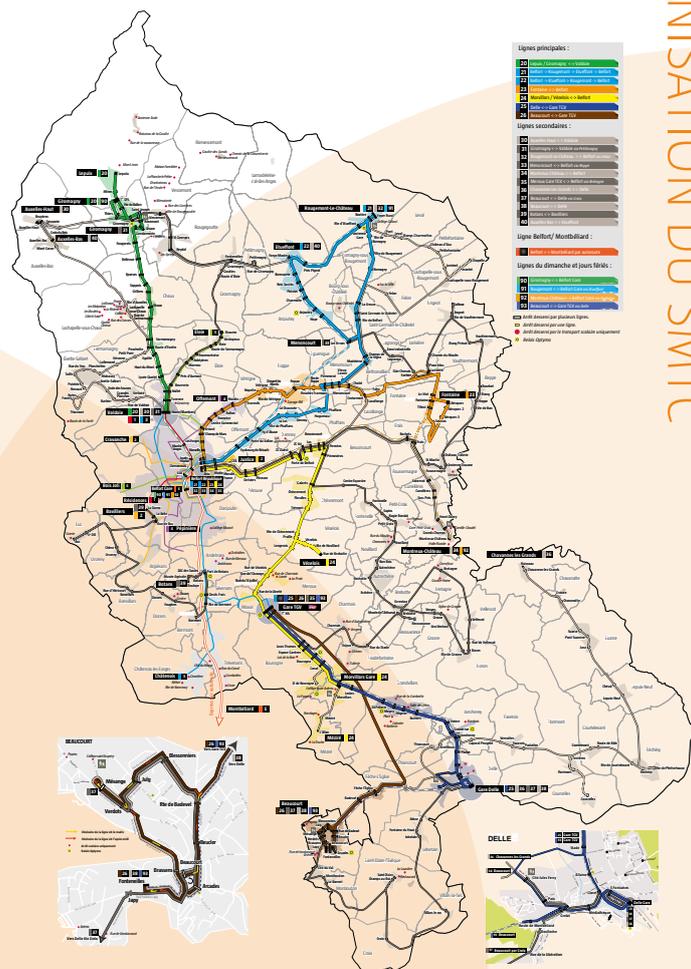
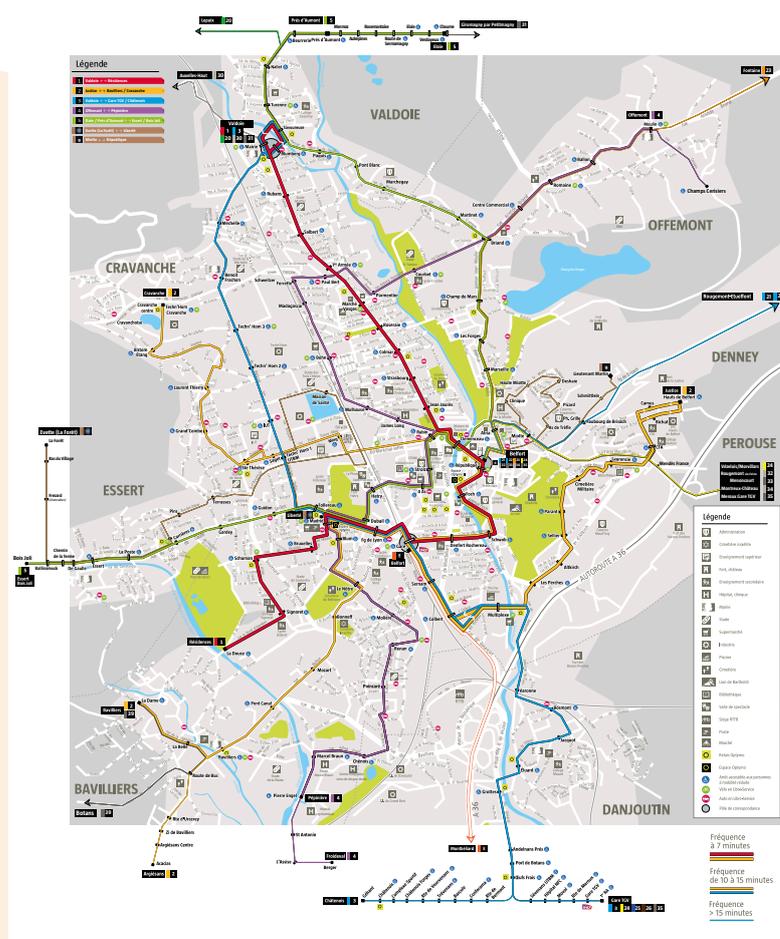
### LE RÉSEAU URBAIN

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le SMTC a confié l'exploitation du réseau de transport des lignes urbaines à la Régie des Transports du Territoire de Belfort (RTTB). Elle exploite actuellement un réseau de 135 kilomètres de lignes urbaines, composé de 6 lignes régulières et 304 points d'arrêts, du lundi au samedi de 5h30 à 23h30 et le dimanche.

### LE RÉSEAU SUBURBAIN ET SCOLAIRE

Sept transporteurs assurent l'offre de transports. Elle se décline en :

- » 7 lignes principales, cadencement à l'heure et renforcement à la demi-heure aux heures de pointe en période scolaire,
- » 12 lignes secondaires à raison de 3 allers/retours par jour du lundi au samedi,
- » 4 lignes spécifiques pour les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers/retours,
- » des renforcements à destination des établissements scolaires (lignes ouvertes à tout public),
- » une ligne directe par autoroute de Belfort Gare à Montbéliard Acropole à raison de 6 courses par jour.



— Réseau urbain et suburbain Optymo

## LES RPI

On comptabilise 20 organisateurs secondaires de transport scolaire, dont :

- » 17 communes ou syndicats de communes qui organisent le transport des élèves scolarisés dans l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré (primaire et maternelle). Le SMTc prend en charge 50 % du coût du transport sur présentation des factures des transporteurs.
- » 3 organisateurs secondaires, qui ont confié au SMTc, le marché du transport scolaire. Ce marché est inclus dans le marché réseau scolaire.

## LE RÉSEAU TPMR

Ce service spécifique est réservé aux personnes à mobilité réduite, de plein droit à toutes personnes justifiant d'un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 % et, sous réserve de disponibilité, aux personnes âgées de 90 ans et plus. La société Synerghp gère son exploitation. Les trajets sont disponibles dans tout le département, sur réservation, du lundi au samedi de 8h à 18h30 (sauf les jours fériés). Le coût du trajet est de 2 euros, uniquement avec le Pass Optymo.

## LE VÉLO ET L'AUTO EN LIBRE-SERVICE

Ces services complémentaires, constituent l'offre de mobilité globale, dite Triple-Play Optymo, et sont exploités en direct par le SMTc, concernant l'auto en libre-service (ALS) et par la RTTB pour le vélo en libre-service (VLS).

## OPTYMO UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE SES USAGERS

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort a pour compétence la gestion et l'organisation du transport sur l'ensemble du département. A cette entité est associée la Régie des Transports du Territoire de Belfort (pour le réseau urbain) et des transporteurs indépendants (pour le réseau suburbain). Ainsi, le réseau est composé de nombreux collaborateurs.

	EFFECTIFS	DONT PERSONNEL ROULANT
Régie des Transports du Territoire de Belfort (RTTB)	184	138
Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC)	22	-
Sous-traitance	112	99
TOTAL	318	237

## LES ÉQUIPEMENTS

### POUR LE RÉSEAU URBAIN :

- » 50 autobus standards dont 30 véhicules hybrides, 16 GPL et 4 diesels
- » 6 autobus articulés
- » 2 minibus

### POUR LE RÉSEAU SUBURBAIN :

- » 1 minibus
- » 82 cars
- » 15 low entry

### DES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE :

- » 270 vélos, répartis sur 31 stations

### DES AUTOS EN LIBRE-SERVICE :

- » 73 véhicules (Peugeot 208, Peugeot 308 SW et Peugeot Bipper)



## ET RÉCEMMENT, UN SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT À L'ÉCHELLE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

Conscients de la nécessité de renforcer l'offre de service en matière de transport en commun à l'échelle du Nord Franche-Comté, les trois autorités organisatrices (Belfort, Montbéliard et Héricourt) ont décidé, fin 2019, de créer un Syndicat Mixte de Transport SRU, pour:

- » coordonner les services qu'elles organisent,
- » mettre en place un système d'information à l'intention des usagers,
- » instaurer un système de tarification coordonné, permettant la délivrance de titres de transports uniques ou unifiés.

Le comité syndical compte 12 sièges répartis ainsi :

### SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT (SMTC)

5 sièges

### PAYS MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION (PMA)

5 sièges

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT (CCPH)

2 sièges

Parmi les premières missions dont il aura la charge figure la création d'un titre de transport permettant d'utiliser les réseaux des trois AOM du Nord Franche-Comté : Optymo, Evolity et Hériva.

L'objectif est d'oeuvrer en commun, afin d'améliorer la lisibilité de l'offre pour les usagers, à la mise en place d'une identité unifiée pouvant être les prémices d'une AOM unique.

# L'ACTIVITÉ 2020

## UNE ANNÉE ET UN CONTEXTE PARTICULIER

La pandémie de la COVID-19 a entraîné une chute importante de la fréquentation des transports en commun en particulier et des modes partagés en général. Bien que les mesures prises concernant les gestes barrières, la désinfection régulière des matériels, le confinement des postes de conduite ont évité toute contamination massive, la crainte de la clientèle à prendre les transports publics demeure d'actualité.

Une étude réalisée par l'UTP montre que 30 % des usagers habituels des transports prévoient de s'en détourner définitivement au profit de la voiture, du vélo et de la marche à pied. Les habitants ont fait évoluer leur façon de fréquenter nos services ne serait-ce qu'en conséquence des restrictions, des confinements successifs et bien évidemment de la mise en place massive du télétravail.

Pendant le confinement, pour répondre aux consignes sanitaires, l'offre de transport proposée à la clientèle, concernant le réseau urbain, n'était que de 40 % par rapport à l'offre nominale puis elle est passée à 60 % à compter du 11 mai et 83 % à compter du 18 mai, pour enfin revenir à la normale à compter du 24 août (seuls les services de soirée demeurent allégés). Le réseau suburbain quant à lui est resté quasi stable, seuls les renforcements à la demi-heure aux heures de pointe ont été supprimés sur les lignes principales, les lignes secondaires n'ont pas été impactées. Le réseau scolaire a lui été à l'arrêt complet pendant plus de 2 mois et n'a repris totalement qu'à compter du 8 juin.

Ces différentes réductions d'offres ont généré une baisse importante de la fréquentation et des recettes de billetterie (environ 40 %).

Le confinement et les différentes décisions en faveur des entreprises, pour leur permettre de surmonter la crise, ont eu un impact considérable et immédiat sur notre niveau de recettes. En effet, le recours massif au chômage partiel, les arrêts maladies pour garde d'enfants, l'exonération totale de charges pour les secteurs d'activités tels que l'hôtellerie et le tourisme, la hausse massive du chômage, l'étalement des charges octroyé à tout le secteur privé a engendré une perte de versement mobilité (VM).

Heureusement l'Etat a décidé, dans ses lois de finances rectificative n° 3 et 4, de compenser ces pertes (billetterie et VM) en garantissant aux AOM, un niveau de recette équivalent à la moyenne des sommes perçues sur la période 2017-2019. S'agissant de la compensation des pertes de recettes billetterie, celle-ci est consentie sous forme d'avance remboursable en 10 ans.

Grâce à ces décisions et à la mise en place d'un plan drastique d'économies, le SMTC a globalement bien négocié cette première année de Covid et les résultats financiers demeurent corrects.

## LES CHIFFRES 2020 DU RÉSEAU OPTYMO

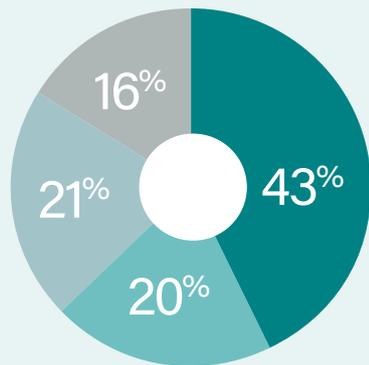
- **4 745 671** kms en 2020 tous services confondus (lignes régulières urbaines, suburbaines, scolaires et TPMP), soit une baisse de -11.5 % par rapport à 2019.
- **5 281 422** voyages en 2020, soit une baisse de 39 % par rapport à 2019.
- **145 000** habitants desservis, soit la totalité du département.
- **14 430** voyages par jour.
- **150** bus et cars mobilisés chaque jour.
- **90 346** titulaires du pass Optymo.
- **2 909** utilisateurs du vélo.
- **59 789** locations de vélos en libre-service en 2020 (-38.8 % par rapport à 2019).
- **1 152** utilisateurs de la voiture.
- **17 483** locations d'autos en libre-service en 2020 (-35.2 % par rapport à 2019).



## LES CLIENTS

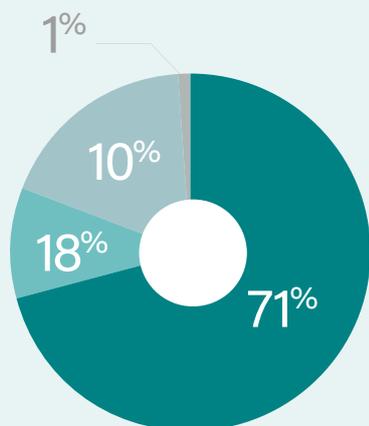
Afin de répondre aux objectifs affichés dans le contrat de mobilité, le SMTC s'est toujours engagé à mettre l'utilisateur au cœur de sa politique de développement.

Aujourd'hui, 56,2 % de la population du Territoire de Belfort est équipée d'un Pass Optymo.



### Déc. 2009

- PASS SCOLAIRE RESTREINT (4 408)
- PASS SCOLAIRE (6 002)
- PASS OPTYMO TARIF RÉDUIT (5 585)
- PASS OPTYMO TARIF NORMAL (12 142)



### Déc. 2020

- PASS SCOLAIRE RESTREINT (815)
- PASS SCOLAIRE (9 043)
- PASS OPTYMO TARIF RÉDUIT (16 234)
- PASS OPTYMO TARIF NORMAL (64 254)

— Répartition par profil du portefeuille client (2009/2020)

En 2020, 2 602 nouveaux clients ont fait leur Pass Optymo.

Au 31 décembre 2020, le nombre de cartes valides était de 90 346.

19 627 porteurs de la carte ont utilisé le réseau en décembre 2020. Ils ont réalisé 438 469 voyages, soit une moyenne de 22,3 voyages/mois/pass utilisé.

## LES VOYAGES

En 2006, année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4.8 millions de voyages, dont 3.6 sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant. En 2014, le réseau dépassait les 9.5 millions de voyages dont près de 7.3 millions sur le pôle urbain, soit une progression globale de 103 %.

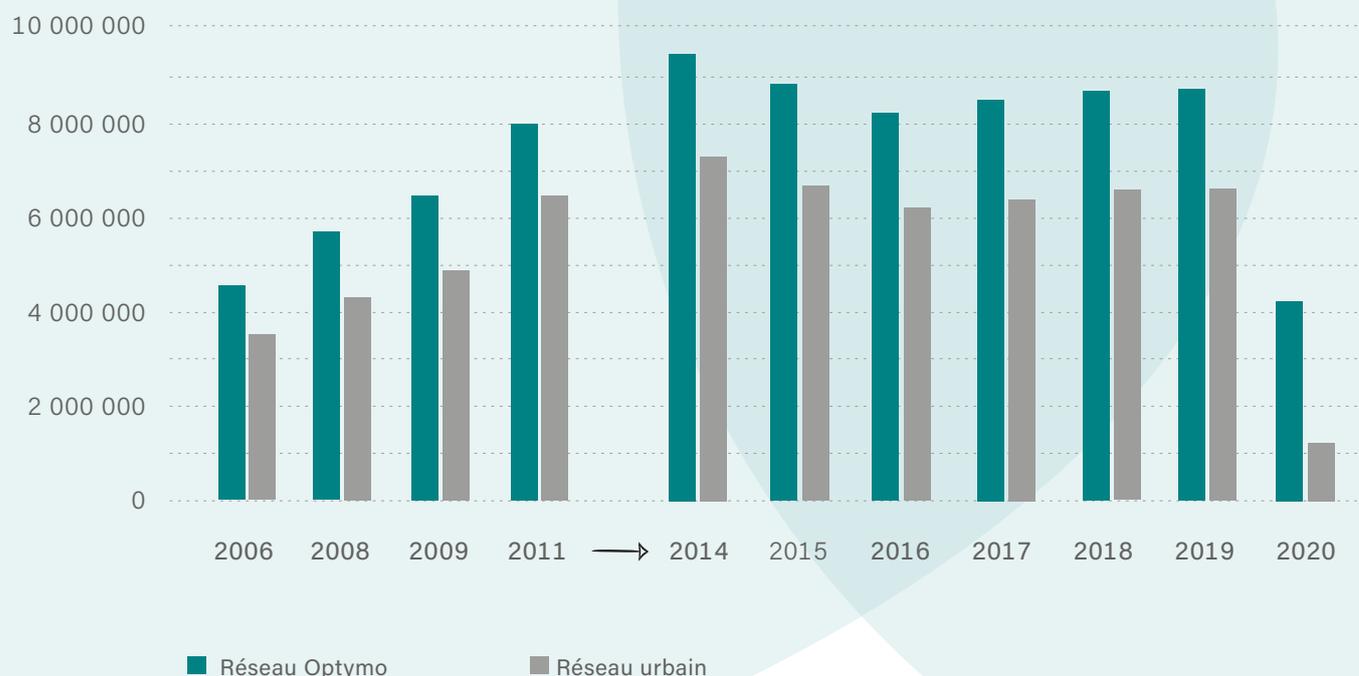
Les restructurations successives du réseau de 2014, 2015 et 2016 ont eu un impact sur la fréquentation du réseau. A partir de 2016, la fréquentation est repartie à la hausse. La tendance s'est inversée en 2017 où 8 501 397 voyages (+ 2.66 %) ont été comptabilisés et s'est confirmée en 2018 avec 8 635 439 voyages (+ 1.6 %) et stabilisée en 2019 avec 8 667 429 (+ 0.37 %).

En 2020, la pandémie liée à l'épidémie de la COVID-19 a eu un impact important sur la fréquentation avec une baisse de 39 % par rapport à 2019 (5 281 422 voyages en 2020 contre 8 667 429 en 2019).

Ces résultats s'expliquent par :

- » la réduction de l'offre du 19 mars au 11 mai 2020, avec une reprise progressive,
- » la suppression des services scolaires du 22 mars au 8 juin 2020,
- » la suppression des services de soirée sur les lignes 1, 2, 4 et 5 du réseau urbain.

La fréquentation est retombée quasiment au même niveau qu'en 2006.



— Fréquentation en nombre de validations

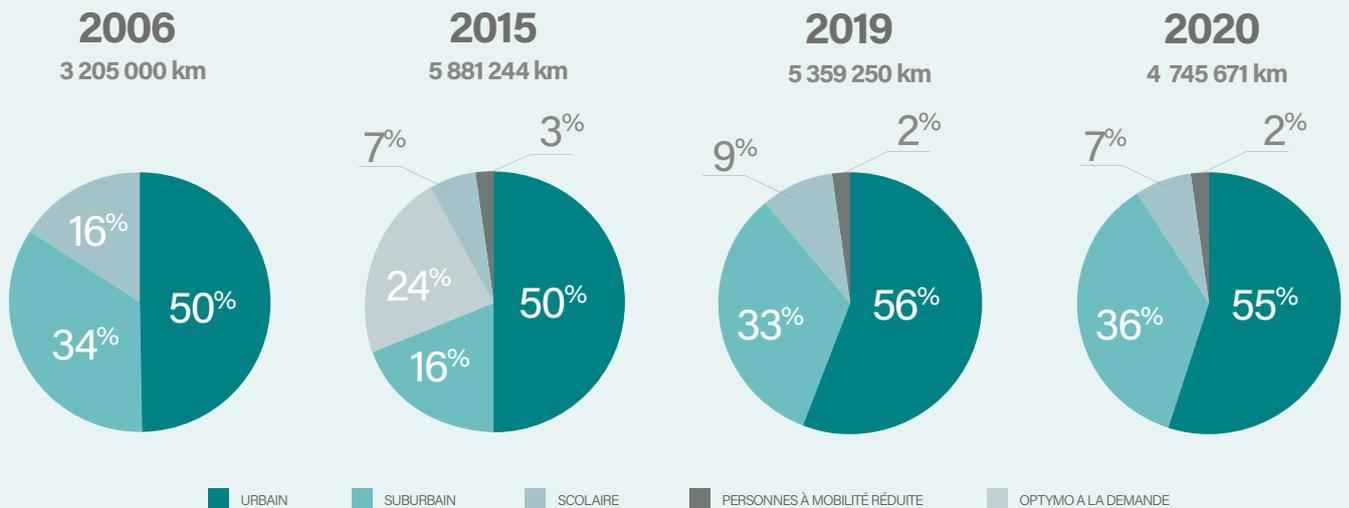
## LES KILOMÈTRES

Depuis 2015, la production kilométrique est en baisse. En 2016, elle représentait une diminution de - 8.9 % par rapport à l'année précédente.

En 2020 la production kilométrique a diminué par rapport à 2019 : -11.5 % (4 745 671 en 2020 contre 5 359 250 en 2019).

On comptabilise :

- » Réseau urbain : 2 612 251 kilomètres,
- » Réseau suburbain : 1 710 253 kilomètres,
- » Scolaires et RPI : 333 637 kilomètres,
- » Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) : 89 530 kilomètres.



— Répartition des kilomètres en fonction des services

## LE VERSEMENT MOBILITÉ

La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le seuil était relevé à 11 salariés. Le SMTC a instauré le versement mobilité (VM) depuis 1979.

	01/09/1979	01/01/1984	01/01/1997	01/07/2003	01/07/2010	01/07/2012
TAUX VM	0.8	0.9	1	1.05	1.5	1.7

S'agissant d'un impôt prélevé sur la masse salariale des entreprises ayant leur siège sur le ressort territorial de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (ancien PTU), le montant du VM est intimement lié à la vitalité économique créatrice d'emplois.

La crise sanitaire que nous connaissons a fortement impacté l'activité économique de notre pays et de notre territoire, déjà fragilisé les années antérieures par les pertes d'emplois (notamment Général Electric).

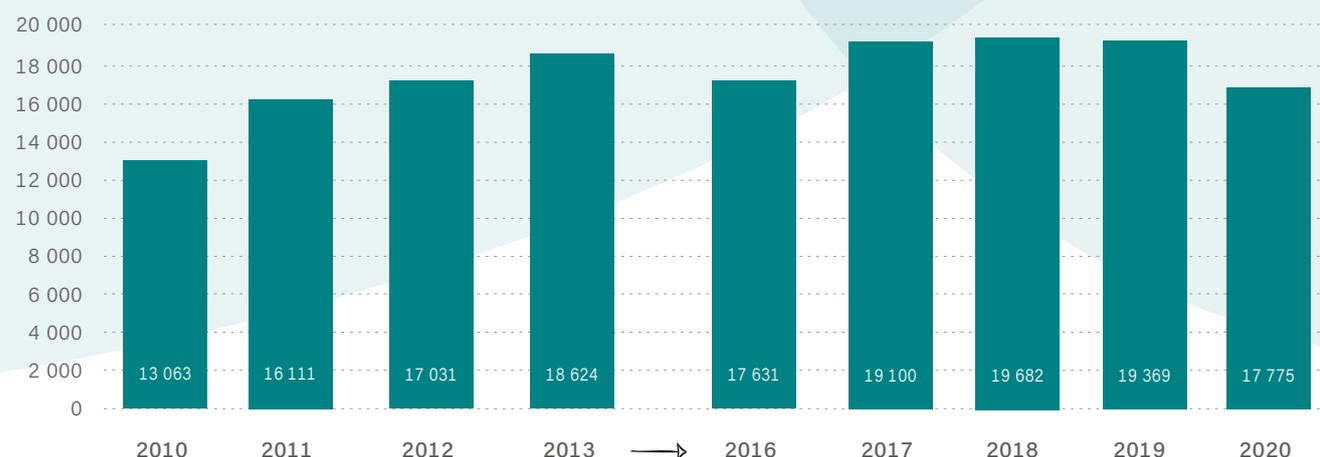
Si les destructions d'emplois ont été « maitrisées » grâce au dispositif du « quoi qu'il en coûte » du Premier Ministre, il faut savoir que les entreprises du secteur privé ont bénéficié d'importantes exonérations de charges, de l'usage du télétravail et de la prise en charge de leurs salariés par le chômage partiel. Ces dispositifs ont généré une perte de recettes de VM sérieuse puisqu'ils en exonèrent les assujettis.

En ce qui concerne le SMTC, l'impact concerne d'une part la baisse substantielle de la recette Versement Mobilité compte tenu du ralentissement de l'activité économique, et d'autre part la baisse de la compensation liée au relèvement du seuil d'assujettissement de 47 %.

Aussi, afin de prendre en compte ces pertes de recettes de VM, l'Etat a mis en place, via l'article 21 de la troisième loi de finances rectificative pour 2020, du 30 juillet 2020, un dispositif de compensation des pertes de recettes fiscales et domaniales des communes et intercommunalités.

Cette décision a permis au SMTC de percevoir une recette du Versement Mobilité égale à la moyenne des sommes perçues entre 2017 et 2019, soit 19 204 481 €. L'Etat a déjà versé une avance de 970 606 € et le solde, estimé à 558 021 €, le sera dès la publication du compte de gestion.

(en millions d'€)



## LA TARIFICATION

En 2006, il y a eu une baisse massive des tarifs et la suppression des 3 zones tarifaires. Un tarif unique pour l'ensemble des habitants du Territoire de Belfort.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les tarifs ont été revus à la hausse, uniquement sur le prix du trajet, le plafond mensuel, le ticket 1 trajet, le ticket jour, le ticket hebdo, le ticket 10 voyages et le ticket groupe (5 à 15 personnes). Par ailleurs, la gratuité est offerte à tous les collégiens et lycéens pour les trajets scolaires, soit 1 aller et retour par jour (du lundi au samedi 13 h, en périodes scolaires).

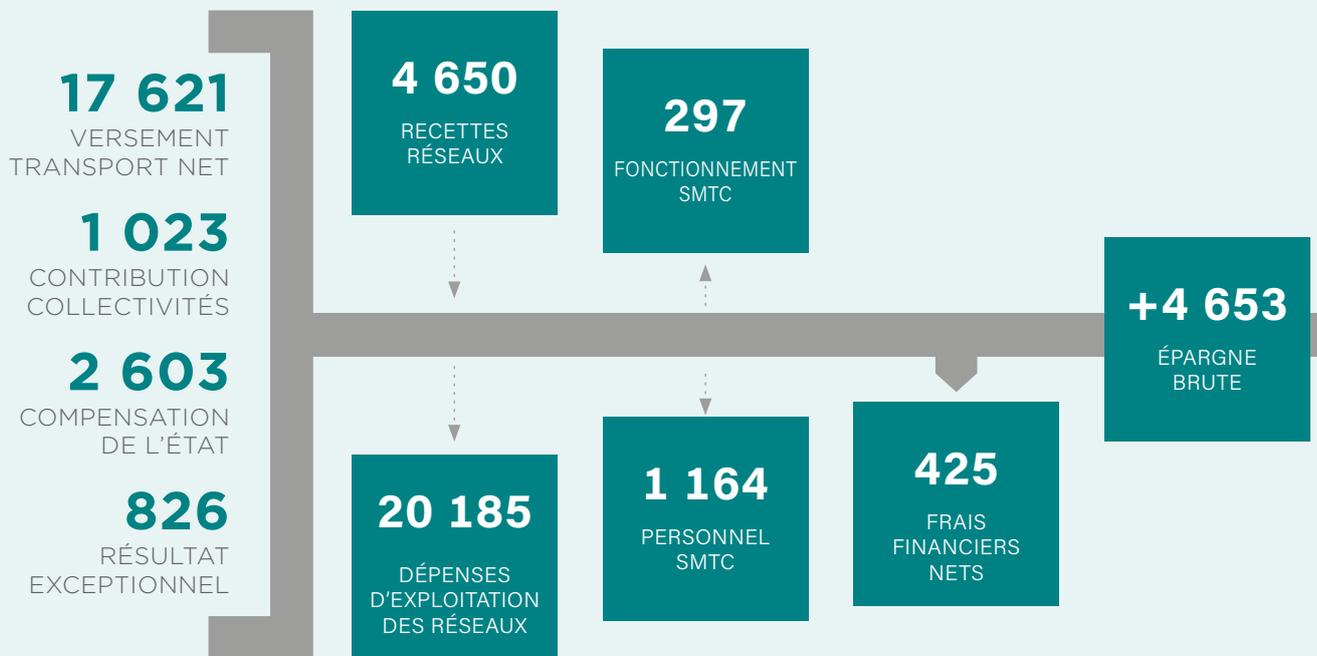
De plus, depuis juillet 2018, il est désormais possible d'acheter les titres Optymo (1 trajet, jour, hebdo et 10 voyages) via l'application tixiPass.

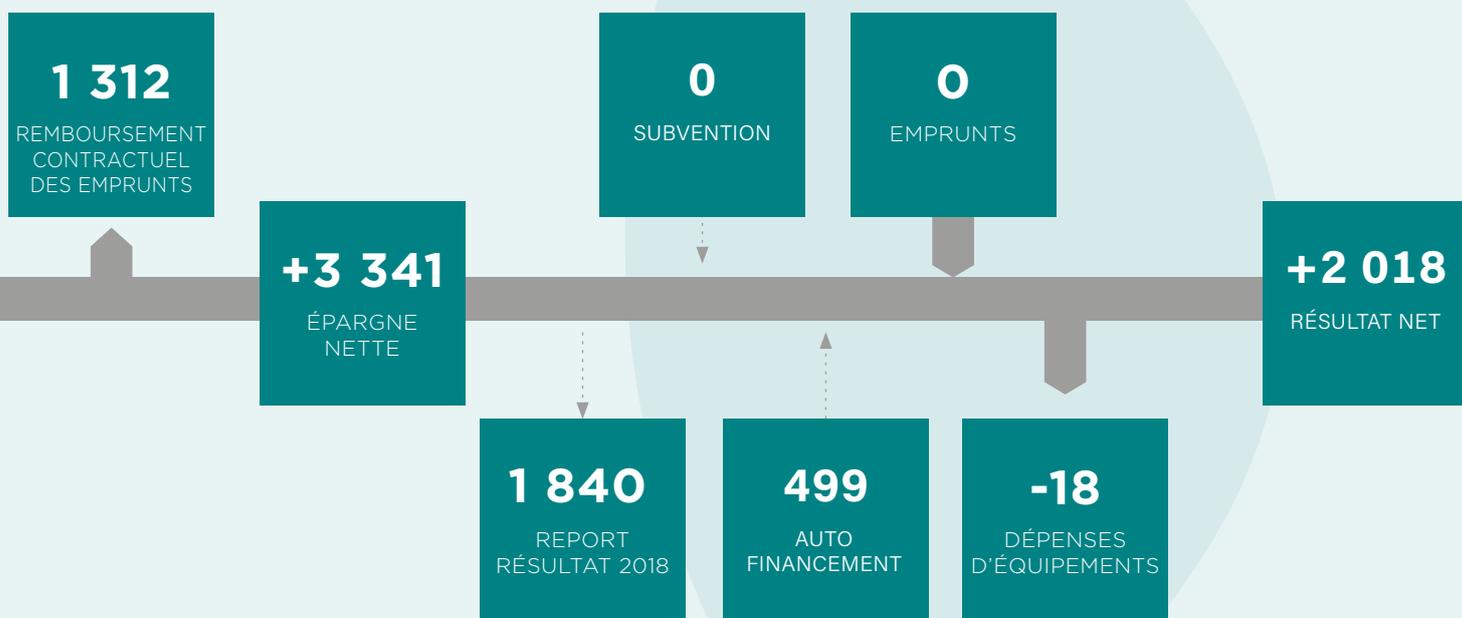
	PASS OPTYMO	PASS OPTYMO TARIF RÉDUIT	TICKET SMS	TICKET 1 TRAJET	TICKET JOUR	TICKET HEBDO	TICKET 10 VOYAGES	TICKET GROUPE 5 À 15 PERSONNES
<b>TARIF OPTYMO</b> (depuis 2006)	0,80 €/ trajet	0,80 €/ trajet	1,50 € + coût SMS	1,50 €	3 €	12 €	10 €	de 4 à 12 €
<b>TARIF OPTYMO</b> (au 01/01/2015)	1 €/trajet	1 €/trajet	1,50 € + coût SMS	1,50 €	3,60 €	14 €	12 €	de 5 à 15 €
<b>PLAFOND</b> (au 01/01/2015)	34 €/mois	11 €/mois	-	-	-	-	-	-
<b>TIXIPASS</b> (juillet 2018)	-	-	-	1,20 €	3,60 €	14 €	12 €	-



# PRÉSENTATION ANALYTIQUE DES COMPTES (EN M€)

## 2020

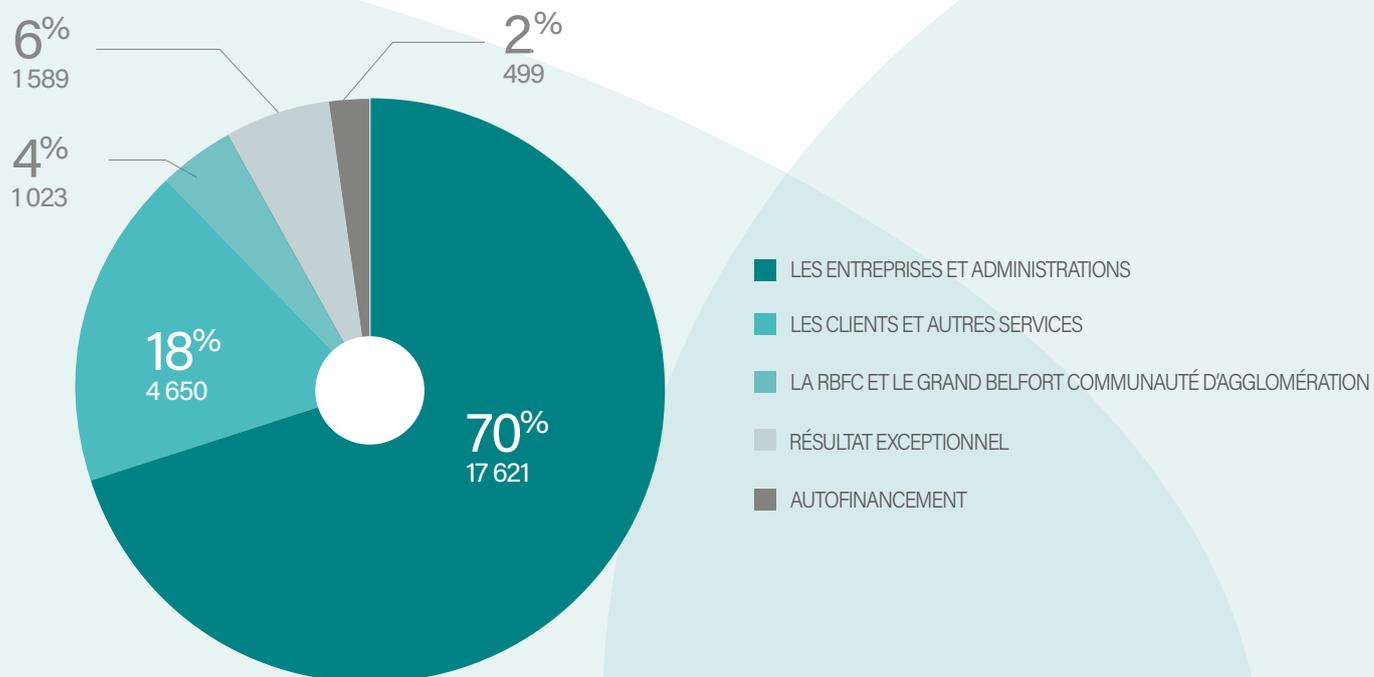




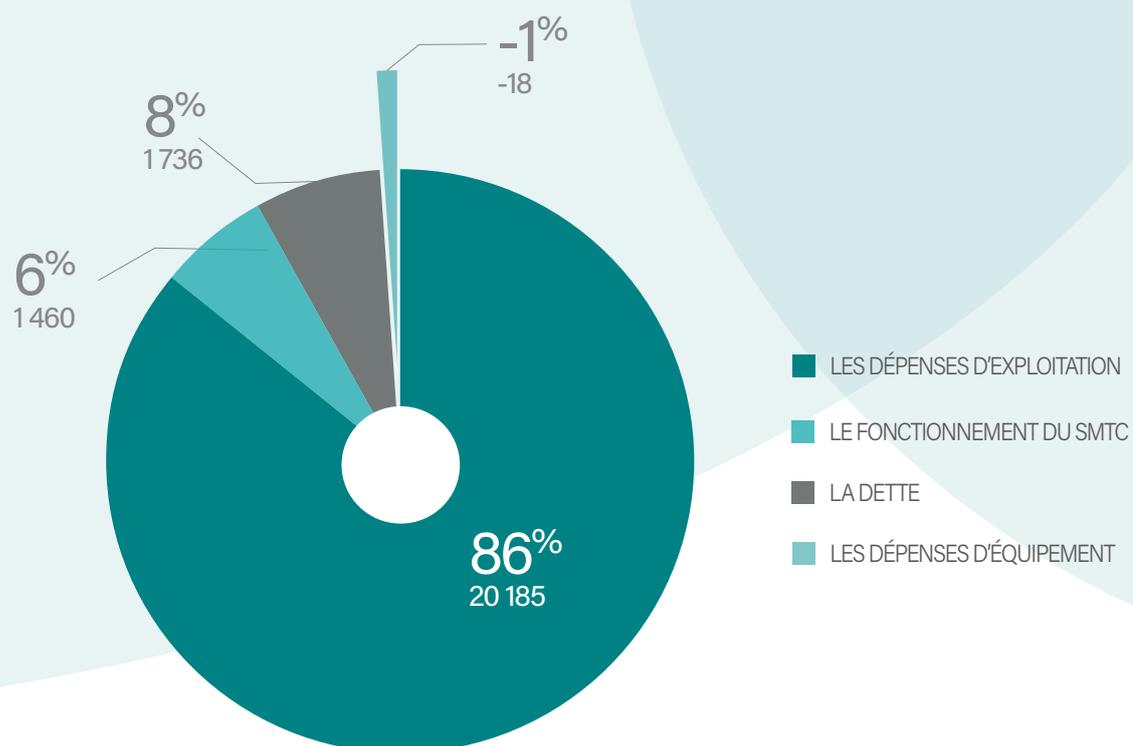
## PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

	2020
Versement mobilité net	17 621 126
Recettes réseaux	4 649 661
dont recettes billetterie + fraude	2 093 563
Participation RBFC	890 746
Participations diverses	132 006
Participation RFC+CJS	0
Produits divers	2 603 262
Résultat exceptionnel	225 212
Report en fonctionnement	600 753
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>26 722 766</b>
Dépenses d'exploitation des réseaux	20 185 073
Frais financiers nets	424 790
Charges de gestion courante	1 460 310
dont personnel	1 163 540
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>22 070 173</b>
<b>Épargne Brute</b>	<b>4 652 593</b>
Remboursement Dette en capital	1 311 591
<b>Épargne Nette</b>	<b>3 341 002</b>
Emprunts nouveaux	0
Subvention	0
Report investissement N-1	- 1 036 421
Autofinancement	498 857
<b>Financement des investissements</b>	<b>2 803 438</b>
<b>Investissements nouveaux</b>	<b>- 18 102</b>
<b>Résultat brut disponible</b>	<b>2 821 540</b>
Report d'équipement N+1	- 803 514
<b>Résultat net disponible</b>	<b>2 018 026</b>
Endettement (au 31-12)	14 239 497
Ratio de désendettement brut	3

## QUI FINANCE ?



## QUELLES DÉPENSES ?



# L'OFFRE TRIPLE-PLAY

## BUS, VÉLO ET AUTO EN LIBRE-SERVICE

Depuis la création de la marque Optymo en septembre 2007, l'approche « service client » est au centre de la politique du SMTC et les résultats de fréquentation de notre réseau montrent que la satisfaction des clients doit rester un élément structurant de la politique de mobilité. L'approche client que nous avons développée permet d'optimiser l'offre de transports en commun en ajustant la production de l'offre aux besoins sociaux et territoriaux.

Durant ces années d'activité, le portefeuille client n'a cessé de croître, passant de 13 000 abonnés à plus de 90 000 aujourd'hui.

Appuyée sur des actions commerciales de terrain et des soutiens marketing, cette politique de développement a permis d'enregistrer pendant plusieurs années consécutives une augmentation significative du nombre de nouveaux clients.

Cependant, alors que le renforcement des offres avec le lancement de l'offre Triple-Play a amené spontanément de nouveaux profils de clients à rejoindre Optymo, l'arrêt de la politique commerciale en 2014 et des actions liées ont généré un ralentissement de l'augmentation du portefeuille client.

En 2020, la pandémie de la Covid-19 a eu un impact sur l'offre et la fréquentation des différents services, en 2020, 2 602 nouveaux clients ont fait une demande d'inscription au Pass Optymo, contre 4 803 en 2019.

Tout au long de l'année, 36 528 clients différents ont utilisé les services Optymo contre 40 756 en 2019. Au cours du mois de décembre 2020 (mois faible en raison des vacances scolaires et de la pandémie), sur 20 536 clients (contre 25 169 en 2019) ayant utilisé au moins un service Optymo, 20 003 ont utilisé un seul mode, 509 deux modes et 24 les trois modes. Là aussi, on ne peut que constater l'érosion résultant de la crise de la Covid-19.



## LE RÉSEAU DE BUS

En 2006, année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4.8 millions de voyages, dont 3.6 sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant. En 2014, le réseau a dépassé les 9.5 millions de voyages dont près de 7.3 millions sur le réseau urbain, soit une progression de 103 %.

Cependant, les restructurations successives de 2014, 2015 et 2016 ont eu un impact sur la fréquentation du réseau.

Mais dès 2017, la tendance a commencé à s'inverser atteignant les 8 501 397 voyages (+ 2.66 %), s'est confirmée en 2018 avec 8 635 439 voyages (+ 1.6 %) et stabilisée en 2019 avec 8 667 429 (+ 0.37 %).

Malheureusement la pandémie liée au Covid-19 a annulé tous les efforts confirmés ces dernières années et la fréquentation s'est effondrée.

MOIS	Année 2019	Année 2020		%
Janvier	844 282	843 913	→	0.0%
Février	1 504 411	1 580 999	↑	5.1%
Mars	2 384 846	1 921 354	↓	-19.4%
Avril	3 093 771	1 979 197	↓	-36.0%
Mai	3 908 099	2 095 274	↓	-46.4%
Juin	4 614 766	2 389 772	↓	-48.2%
Juillet	5 039 155	2 684 204	↓	-46.7%
Août	5 378 146	2 945 877	↓	-45.2%
Septembre	6 223 480	3 635 354	↓	-41.6%
Octobre	6 991 070	4 208 681	↓	-39.8%
Novembre	7 817 363	4 720 921	↓	-39.6%
Décembre	8 667 429	5 281 422	↓	-39.1%



## LE VÉLO EN LIBRE-SERVICE

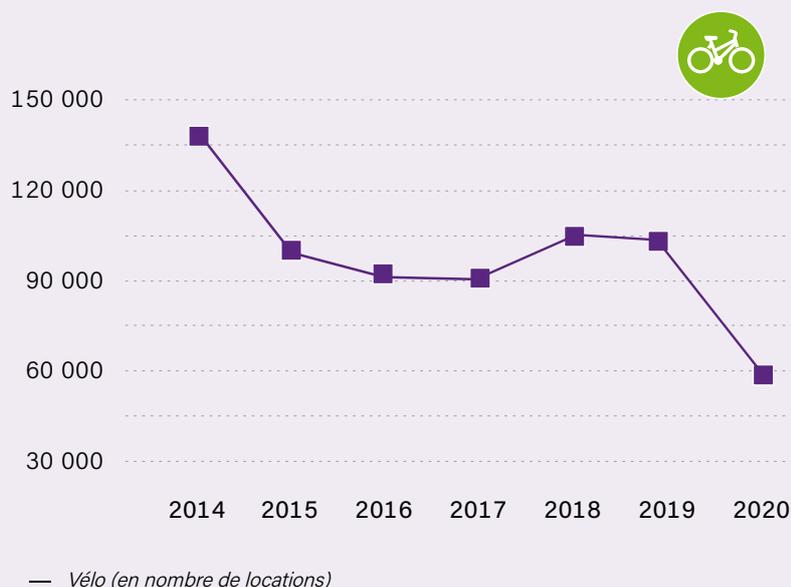
En avril 2013, l'offre VLS a été lancée et la RTTB a été chargée de son exploitation. Ce service est disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Le Pass Optymo et la tarification simple (0.02 € la minute) sont sans conteste les clés du succès et font que notre offre demeure parmi l'une des meilleures du marché.

L'offre est déployée sur la Ville de Belfort ainsi que sur les communes de Bavilliers, Cravanche, Offemont, Essert et Valdoie. Au total il y a 270 vélos répartis en 31 stations commerciales.

Bien évidemment, la pandémie et les différentes limitations de déplacements mises en place ont affecté nos résultats sur l'usage du VLS malgré une météo extrêmement favorable à l'usage des modes doux au printemps 2020.

MOIS	Année 2019	Année 2020		%
Janvier	3 957	4 648	↑	17.5%
Février	9 086	9 195	→	1.2%
Mars	17 230	12 624	↓	-26.7%
Avril	25 071	14 802	↓	-41%
Mai	34 522	18 837	↓	-45.4%
Juin	45 737	25 280	↓	-44.7%
Juillet	56 707	33 610	↓	-40.7%
Août	66 503	40 812	↓	-38.6%
Septembre	78 182	48 501	↓	-38%
Octobre	86 826	54 926	↓	-36.7%
Novembre	93 259	57 725	↓	-38.1%
Décembre	97 726	59 789	↓	-38.8%



## LA VOITURE EN LIBRE-SERVICE

Depuis son lancement en janvier 2014, le service n'a cessé d'évoluer.

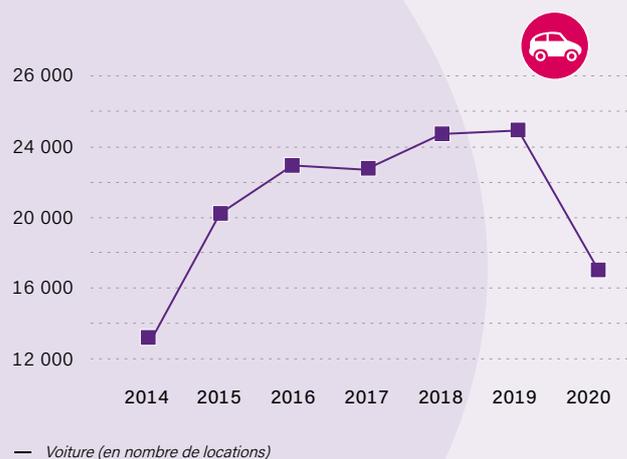
Plein d'espoirs, l'année 2020 avait débuté avec un 1<sup>er</sup> trimestre qui augurait de bons résultats. Rapidement, la pandémie et les confinements nous ont forcé à réduire drastiquement le nombre de véhicules disponibles à la location, passant de 73 à 20. Un deuxième confinement en octobre suivi d'un couvre-feu (avec une flotte de 40 véhicules), ont nettement impacté les résultats d'exploitation.

Sans surprise, les résultats 2020 pour l'Auto en Libre-Service sont en baisse sur les différents items :

- Baisse de 35 % du nombre de locations ;
- Baisse de 38 % du temps de location ;
- Baisse de 42 % du nombre de kilomètres parcourus.

Points positifs, 2020 a été l'année du lancement d'un nouveau système informatique de gestion et d'exploitation du service ainsi que du lancement d'une application dédiée, intuitive et ergonomique, améliorant le parcours client.

MOIS	Année 2019	Année 2020		%
Janvier	2 308	2 138	↓	-6.1%
Février	4 449	4 221	↓	-5.1%
Mars	6 751	5 575	↓	-17.4%
Avril	8 978	6 062	↓	-32.5%
Mai	11 612	7 121	↓	-38.7%
Juin	13 973	8 636	↓	-38.2%
Juillet	16 105	10 202	↓	-36.7%
Août	18 017	11 724	↓	-34.9%
Septembre	20 065	13 297	↓	-33.7%
Octobre	22 338	14 548	↓	-34.9%
Novembre	24 638	15 800	↓	-35.9%
Décembre	26 970	17 483	↓	-35.2%



# CAMPAGNES ET OPÉRATIONS DE COMMUNICATION

## JANVIER 2020

» Campagne **VOEUX 2020**

» Mise en place d'une **NOUVELLE BILLETTIQUE** sur le réseau de bus : nouveaux valideurs, modification des titres de transport : les tickets magnétiques deviennent des tickets avec QR Code à scanner.



## MARS AVRIL MAI 2020

» **COVID-19** et confinement

Mise en place d'outils de communication et d'information à destination des clients mais également un guide pour les salariés.



JUILLET  
AOÛT 2020



- » Campagne **ÉTÉ**  
Les services Optymo toujours présents pendant la période estivale .

SEPTEMBRE 2020

- » Campagne **RENTRÉE 2020**  
La mobilité durable, la promotion des services Optymo au coeur de la communication pour faire prendre conscience, interpeller sur les habitudes de déplacements de chacun.



- » Un nouveau système pour la réservation de voiture en libre-service : mise en place d'une **APPLICATION** dédiée « **OPTIMO AUTOPARTAGE** » pour faciliter l'accès et l'utilisation du service.



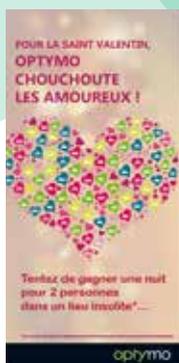
- » Un service de **RÉSERVATION DE VÉLO EN LIBRE-SERVICE** « occasionnel » pour que les personnes qui ne possèdent pas de Pass Optymo puissent réserver un vélo avec une carte bancaire.

DÉCEMBRE 2020

- » Campagne de **FIN D'ANNÉE**  
Une campagne de notoriété purement visuelle qui remet sur le devant de la scène l'un des fondamentaux du système Optymo : le Pass.



- » **MAIS AUSSI EN AGENCE :**  
Des opérations de communication : Saint Valentin, Journée Internationale des droits des femmes, Carnaval. Celles-ci ont été stoppées par mesure de précaution sur le reste de l'année avec l'arrivée de la Covid-19 et des différentes mesures mises en place.





**smtc**  
créateur d' **optymo**

**Syndicat Mixte des Transports en Commun**

Jonxion 1 - Parc d'innovation de Belfort Montbéliard  
1 avenue de la Gare TGV - CS 30602 - 90400 MEROUX-MOVAL  
Tél. 03 84 90 99 25 - Fax. 03 84 21 23 85  
[www.smtc90.fr](http://www.smtc90.fr) - [www.optymo.fr](http://www.optymo.fr)